

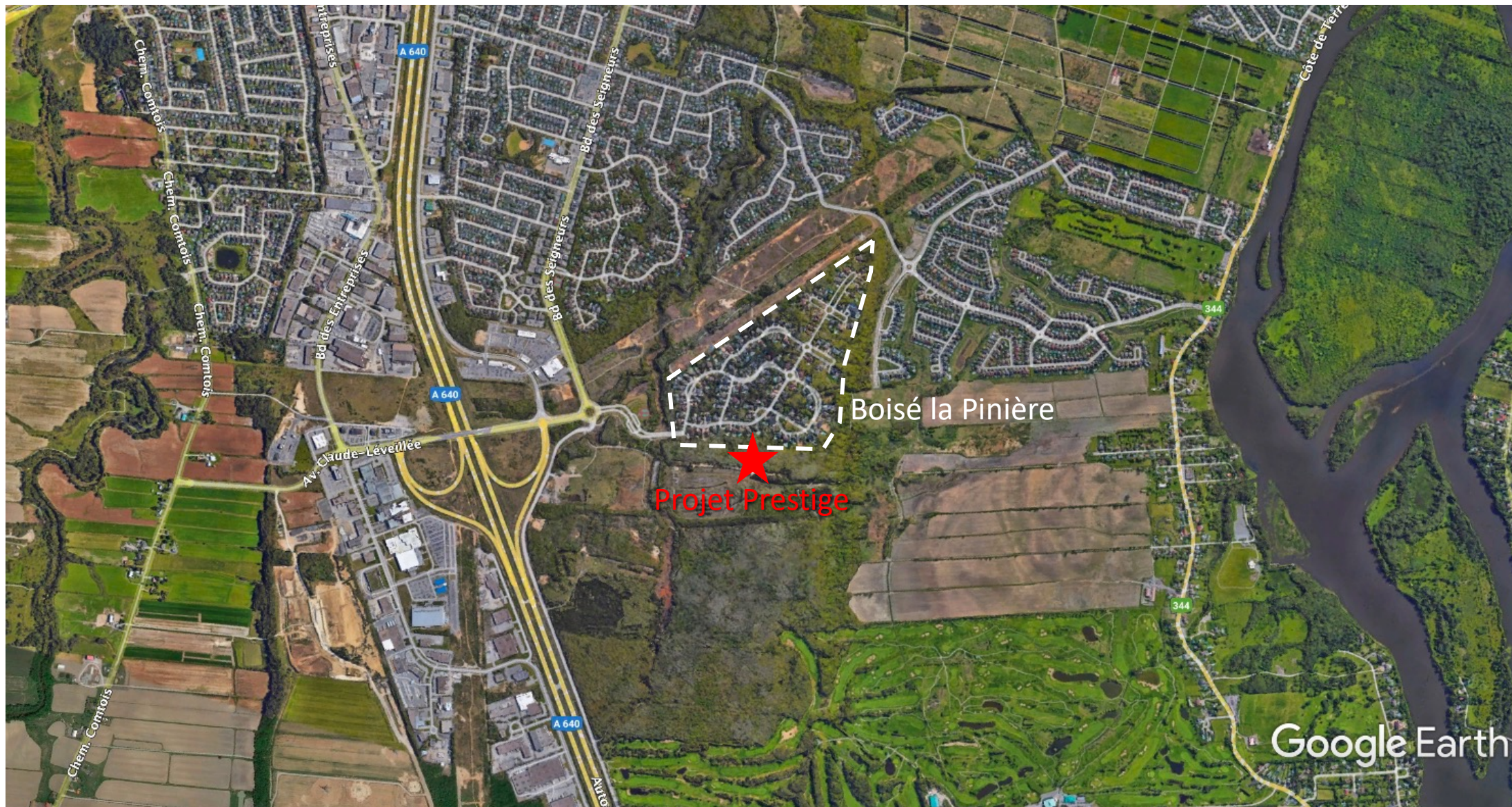
Projet Prestige Terrebonne

Rencontre publique

Le 14 Juin 2022

Table des matières

- Le quartier
- Le secteur élargi
- La proposition initiale
- Le nouveau plan d'ensemble
- Les accès véhiculaires (Coin de la Passerelle/ Sentier-de-la-forêt, Boul. Gabrielle-Roy, terrain Bussière)
- Un accès piétons (face à la rue du Versant, vers le parc-école)
- Un trottoir du côté Nord-Est
- 26 Terrains de 50 à 60 mètres de profondeur x 22 mètres de largeur
- Une servitude de conservation en faveur de la Ville sur un minimum de 7 mètres de profondeur
- Des maisons qui devront respecter le même cadre normatif que les maisons du Boisé de la Pinière
- Plus que 10% cédé à la Ville pour un espace vert en connexion avec le parc école



Le Quartier



Le Secteur élargi



La proposition initiale



Le Plan d'ensemble

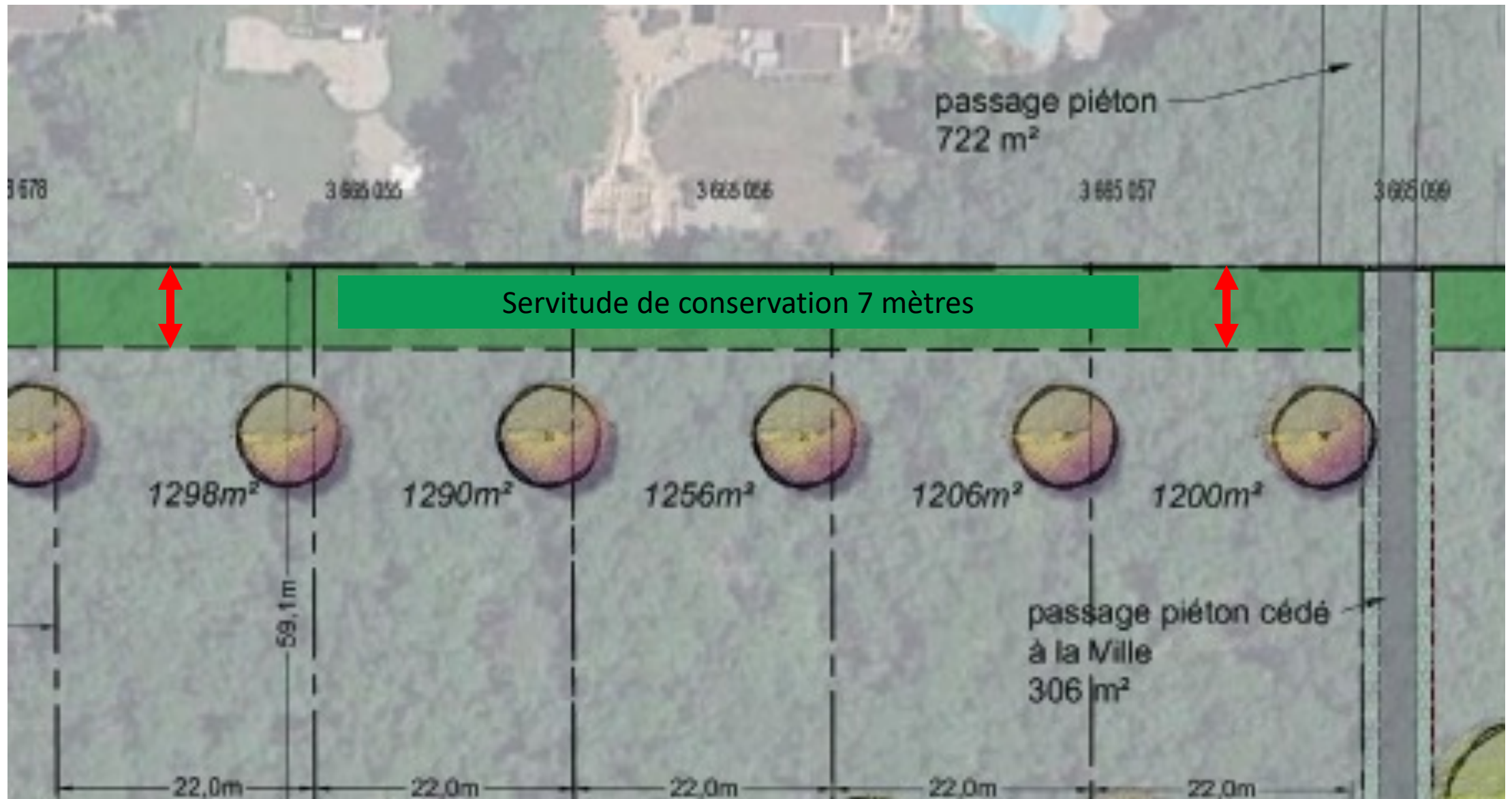


Les accès véhiculaires

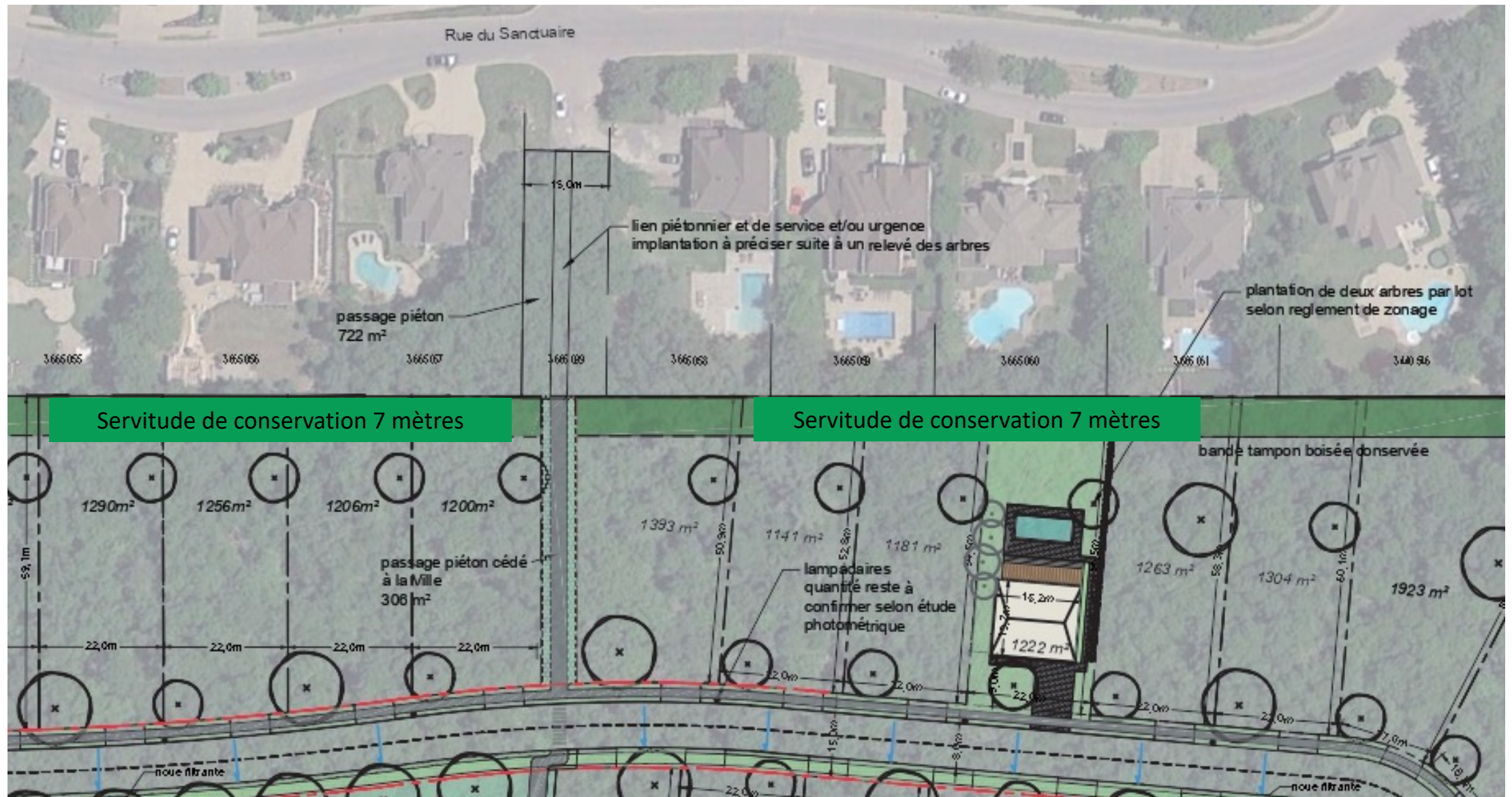
Coin de la Passerelle/ Sentier-de-la-forêt, Boul. Gabrielle-Roy, terrain Bussière



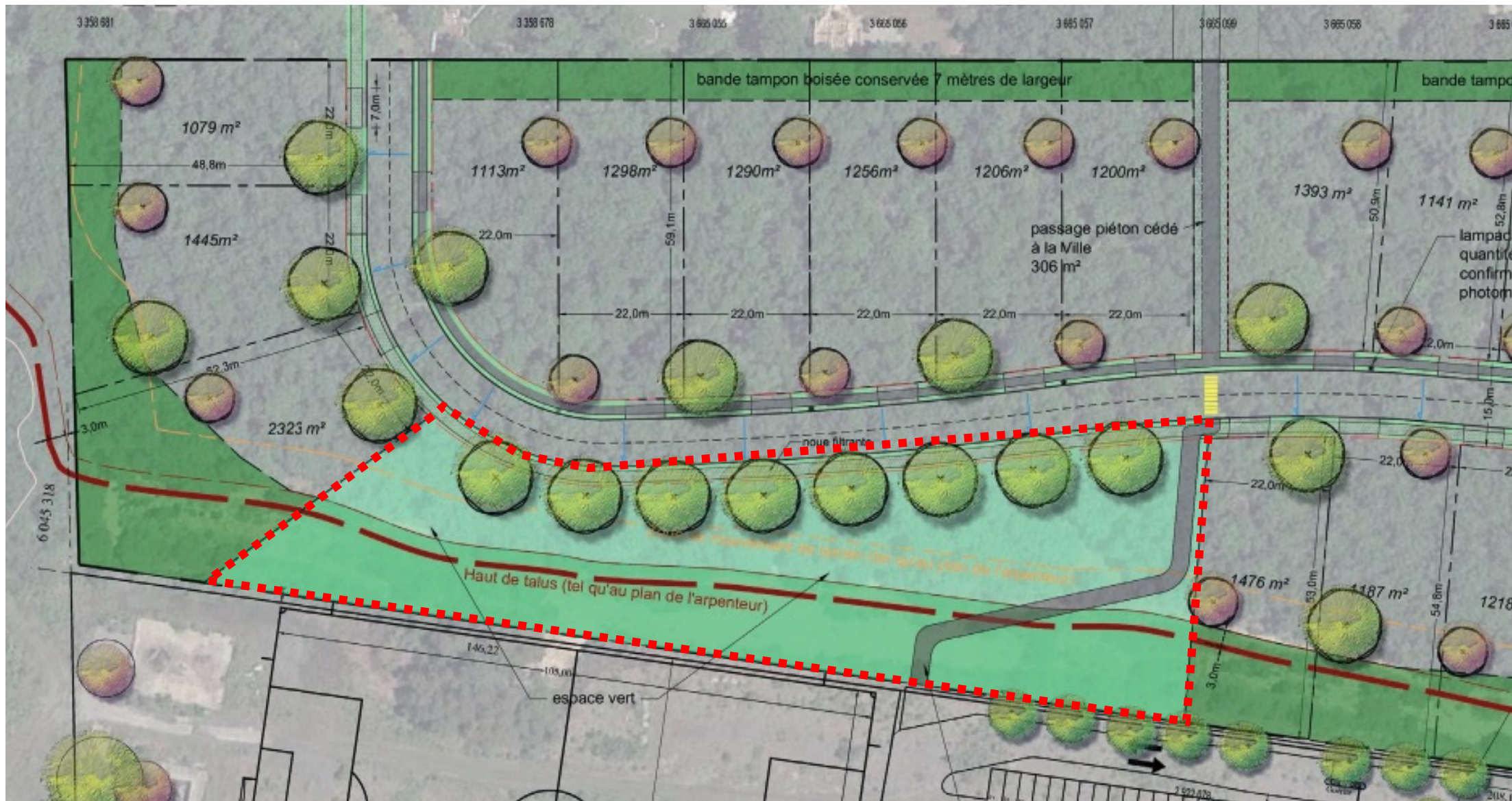
Un Trottoir du côté Nord-Est



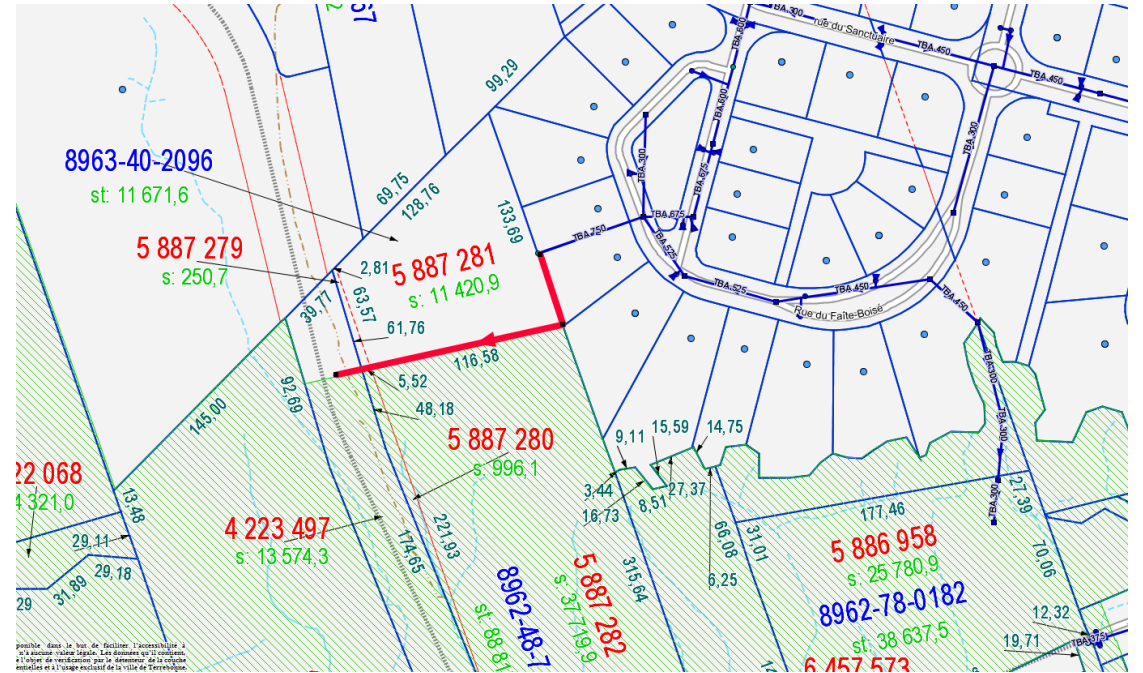
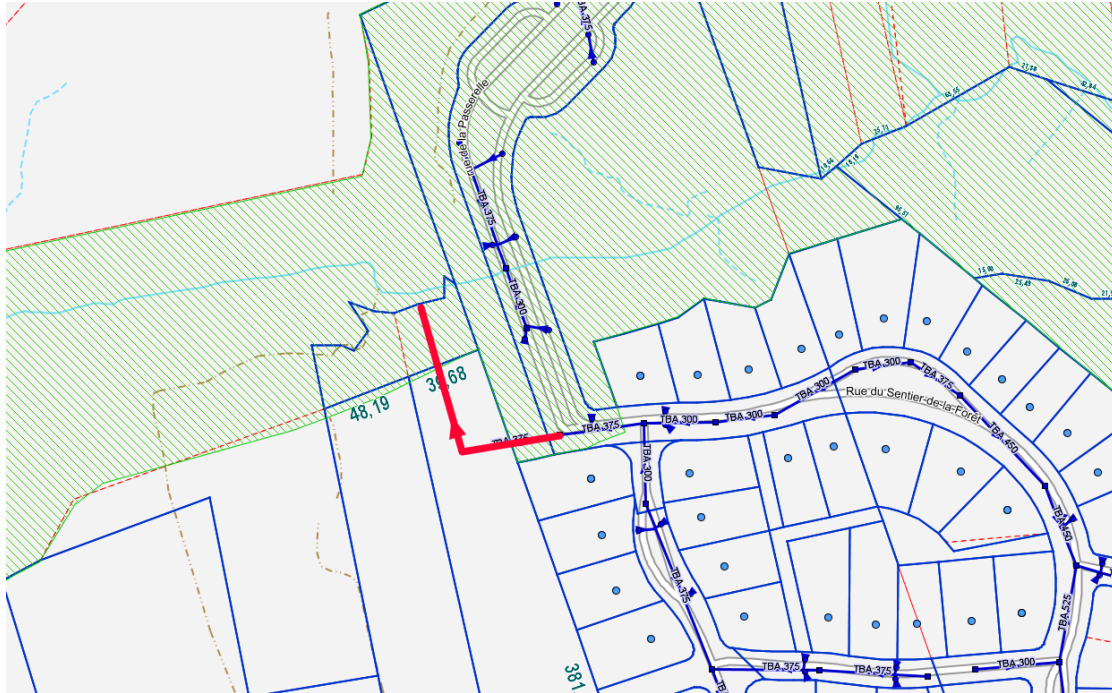
Servitude de conservation en faveur de la Ville sur un minimum de profondeur



Des maisons qui devront respecter le même cadre normatif que les maisons du Boisé de la Pinière



Plus que 10% cédé à la Ville pour un espace vert en connexion avec le parc école



La situation à corriger concernant les émissaires pluviaux temporaires

Retombées du projet:

- Projet qui a évolué vers le même cadre normatif que le Boisé de Lapinière
- Projet qui permet une 2^e voie d'accès et sortie en cas d'urgence
- Lien vers le futur boulevard Gabrielle-Roy
- Emprise de rue transformée en accès piéton

Retombées du projet:

- Accès facile et sécuritaire à l'école et au parc
- Projet qui permet de régler des émissaires pluviaux
- Servitude de conservation en faveur de la Ville derrière toutes les maisons adossées au projet
- Participation aux paiements des taxes (incluant pour la rue de la Passerelle) (à ce jour plus de 312 000\$)